



Appel d'offre : Consultance pour le renforcement des capacités des autorités locales (les Entités Territoriales Décentralisées ou « ETD ») à planifier et appuyer des investissements dans des services durables en Eau, Hygiène et Assainissement en milieu rural en République Démocratique du Congo (RDC)

Résumé

Concern Worldwide en République Démocratique du Congo, en tant qu'agence coordinatrice du Consortium WASH RDC, cherche une équipe de consultants pour le renforcement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) dans le cadre de leurs responsabilités selon la Loi sur l'Eau, à travers les activités suivantes :

- a) Entreprendre un diagnostic de la capacité des ETD et d'autres acteurs locaux pour assurer des services durables en Eau, Hygiène et Assainissement en milieu rural.
- b) Organiser des formations pour appuyer les ETD à comprendre leurs responsabilités à long-terme selon la Loi sur l'Eau et à identifier des engagements à court-terme, en tenant compte de leurs capacités actuelles.
- c) Identifier 1 ou 2 ETD ayant le plus de potentiel, et les appuyer à développer des plans d'investissement en Eau, Hygiène et Assainissement en milieu rural qui tiennent compte des coûts à long-terme (*life-cycle costs approach*).

1. Contexte

Le Consortium WASH RDC a été créé en juillet 2013, avec l'objectif d'améliorer les conditions d'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement des congolais et congolaises dans plus de 600 villages de la RDC. Financé sur 5 ans par UKAID, le Consortium est composé par cinq ONG internationales présentes en RDC depuis plus de dix ans: Concern Worldwide comme agence coordinatrice, ACF, ACTED, CRS et Solidarités International. Le programme du Consortium contribue au Programme National Villages et Ecoles Assainis qui mène à la certification « Village Assaini », mais à travers l'implémentation d'une approche programmatique différenciée qui comprend en sa totalité 12 étapes. Chaque village certifié rentre ensuite dans le processus de post certification du Programme National Villages et Ecoles Assainis.

Les interventions du programme du Consortium sont actuellement implémentées dans deux provinces, notamment au Kasaï-Central et en Tanganyika, où les agences membres travaillent en étroite collaboration avec les communautés, ainsi que avec les autorités locales mandatées pour les services d'eau, hygiène et assainissement. L'approche au niveau communautaire comprend la promotion de « Petites Actions Faisables Importantes » et la construction d'infrastructure pour réduire les taux de maladies hydriques et améliorer la qualité de vie des bénéficiaires. Les activités sur le terrain sont axées sur des actions de sensibilisation et le renforcement de capacités des comités de gestion d'eau entre autres. Le Consortium WASH RDC travaille également avec les autorités provinciales et nationales qui sont chargées des services EHA.

Selon la Loi sur l'Eau (promulguée en décembre 2015), les ETD en milieu rural, notamment les secteurs et les chefferies, sont reconnus par la Loi comme « maître d'ouvrage » pour les infrastructures du service public de l'eau et d'assainissement, ce qui entraîne des responsabilités importantes. En résumé, ces responsabilités se centrent autour de :

- La coordination entre les différentes parties prenantes.

- La définition des besoins et des priorités, dans le cadre des priorités de développement local, et la planification des investissements pour répondre aux besoins.
- Assurer que le service public de l'eau est accessible à tous et toutes, à un tarif calculé afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par les gestionnaires.

A cause de la nouveauté de la Loi sur l'Eau, dans l'état actuel les ETD n'ont pas toujours toutes les connaissances et les capacités nécessaires à remplir entièrement leur rôle selon la Loi. C'est pourquoi ce projet vise à renforcer les capacités des ETD dans les zones d'intervention du Consortium, pour leur permettre de graduellement commencer à assumer leurs responsabilités selon la Loi sur l'Eau.

2. Objectifs de la consultance

Objectif général : Les ETD dans les zones d'intervention du Consortium WASH RDC sont accompagnées pour assumer leurs responsabilités selon la Loi sur l'Eau.

Objectifs spécifiques de la consultance :

1. Entreprendre un diagnostic de la capacité des ETD et d'autres acteurs locaux d'assurer des services durables en Eau, Hygiène et Assainissement en milieu rural
2. Appuyer les ETD, à travers des formations, comprendre leurs responsabilités à long-terme selon la Loi sur l'Eau et identifier les engagements minimum qu'ils peuvent adopter à court-terme, en tenant compte de leurs capacités actuelles.
3. Sur la base du diagnostic (point 1 en haut), identifier 1 ou 2 ETD ayant le plus de potentiel et les appuyer à développer des plans d'investissement en Eau, Hygiène et Assainissement en milieu rural qui tient compte de l'approche des coûts à long-terme.

3. Expériences/Qualités Requises ou souhaitées

La consultance est ouverte à des ONG internationales, ONG nationales, bureaux d'études internationaux ou bureau d'études nationaux.

Qualités requises :

- Compétence dans le domaine de la gouvernance locale ;
- Expérience dans le diagnostic participatif des capacités ;
- Expérience dans le développement de modules de formation d'acteurs/institutions locaux ;
- Expérience dans le renforcement des capacités d'acteurs/institutions locaux ;
- Expérience dans la région;
- Maîtrise du Français comme langue de travail ;
- Capacité à se déplacer sur plusieurs localités en RDC et à travailler avec les ETD locales et en collaboration avec les équipes terrain des agences du Consortium (voir section 4 en bas).

Qualités souhaitées :

- Compétence dans le domaine de la gouvernance locale en eau, hygiène et assainissement ;
- Maîtrise de la Loi sur l'Eau promulguée en RDC en décembre 2015 ;
- Expérience dans la rédaction de rapports en Français ;
- Expérience en RDC.

4. Méthodologie et taches spécifiques des consultants

La méthodologie sera basée sur des formations pratiques et d'accompagnement des ETD. Le soumissionnaire devra présenter une équipe de formateurs volants, pour former les ETD dans leurs localités respectives. Chaque agence du Consortium impliquée dans le pilote nommera un point focal qui assurera la liaison avec ce partenaire sur le terrain. Les activités de la mise en œuvre seront faites sur une période d'environ 11 mois (voir section 7).

Activités spécifiques :

Phase	Activités	Commentaires
Diagnostics et formations de base	a. Diagnostics dans 6 ETD	
	b. Rapport d'évaluation + plan de formation	
	c. Formation essentielle dans 6 ETD	2 séances de formation par ETD
Développement des plans financiers	d. Développement d'un outil de planification financière	
	e. Formation avancée dans 1-2 ETD	
	f. Développement des plans financiers dans 1-2 ETD	
Revue intermédiaire et recyclage	g. Rapport de fin de formation et recommandations des remises à niveau nécessaires	
	h. Séances de revue dans 6 ETD (c.à.d. reprise des aspects clés des formations faites)	1 séance de revue par ETD
Evaluation finale	i. Evaluation finale dans 6 ETD	
	j. Rapport final	

Cibles :

Les cibles de ce projet sont les personnes clés des ETD, plus spécifiquement des secteurs et des chefferies, avec lesquelles le Consortium collabore en 2017-18. Normalement il s'agit du chef de secteur ou du chef de chefferie, et d'autres membres de l'ETD. Le cas échéant, l'identification des personnes pertinentes fera partie d'un diagnostic initial. Le projet s'étendra sur 6 ETD. Des activités de formation plus avancée seront organisées dans 2 sites parmi les 6 différentes sites clés des agences du Consortium: Kongolo/Mbulula; Ankoro; Kiambi/Manono; Moba; Kalemie; Dibaya/Lubondaie.¹ La sélection finale des ETD sera faite en discussion avec le Consortium WASH. Etant donné la situation sécuritaire en 2017 en RDC, pour des raisons pratiques les territoires de Manono et Kongolo sont les zones pré-identifiés :

Province	Territoire	Secteur / chefferie	ZDS	Agence
Tanganyika	Kongolo	Bena Nkuvu	Kongolo	ACTED
Tanganyika	Kongolo	Baluba	Kongolo	ACTED
Tanganyika	Kongolo	Bena Nyembo	Mbulula	ACTED
Tanganyika	Manono	Bakongolo	Manono	Concern
Tanganyika	Manono	Kyofwe	Ankoro	Concern
Tanganyika	Manono	Kamalondo	Ankoro	Concern

Autres parties prenantes :

¹ Même si les cibles principales sont les ETD dans lesquelles le Consortium travaille en 2017-18, le Consortium va aussi considérer l'inclusion (au moins pour les éléments de formation essentielle) des ETD voisines ou les activités principales sont terminées, pour contribuer à la capacité de ces ETD à appuyer le suivi des villages à long-terme. Par exemple, les ETD dans le territoire de Kongolo tels que Bena Mambwe, Bena Muhona, et Bena Yambula.

Au niveau local, le personnel des territoires et des groupements (par ex : Administrateurs des Territoires et chefs des groupements) devront également être impliqués, même s'il s'agit d'entités déconcentrées et non décentralisées. Une collaboration étroite avec les services de santé sera également essentielle.

Au niveau provincial, il sera important d'impliquer les Comités Provinciales d'Action pour Eau, Hygiène et Assainissement, qui jouent un rôle de coordination au niveau provincial.

Au niveau national, il sera aussi souhaitable de consulter des acteurs étatiques ou non-étatiques qui ont déjà une expérience dans la gouvernance locale pour les services EHA.

5. Livrables

Livable (ou <i>output</i>)	Deadline (mois)
Un outil pour faire un diagnostic institutionnel rapide au niveau ETD	Sep. 2017
Un rapport d'évaluation de la capacité des ETD (5-10 pages) dans les zones d'intervention du Consortium (en utilisant l'outil de diagnostic institutionnel au niveau ETD), incluant : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification de 4 engagements minimum que tous les ETD peuvent adopter à court-terme, en tenant compte de leurs capacités actuelles. - L'identification des 1-2 ETD avec le plus de potentiel pour développer des plans d'investissement EHA qui tiennent compte de l'approche des « coûts à long-terme ». 	Sep. 2017
Un plan de formation ayant 2 composantes : <ul style="list-style-type: none"> - Formation essentielle pour tous les ETD pour les aider à comprendre leurs responsabilités à long-terme selon la Loi sur l'Eau et l'identification d'engagements minimum qu'ils peuvent adopter à court-terme. - Formation plus avancée pour 1-2 ETD ayant le plus de potentiel pour les aider à développer des plans d'investissement EHA qui tiennent compte de l'approche des coûts à long-terme. 	Sep. 2017
Un outil de planification financière des activités EHA au niveau ETD.	Nov. 2017
Un rapport de fin de formation (5-10 pages)	Mars 2018
Un rapport final (15-30 pages plus éventuels annexes).	Juillet 2018

Tous les rapports devront être rédigés en Français, avec le résumé exécutif traduit aussi en Anglais.

6. Voies de communication

Le consultant rapporte au Directeur du Consortium WASH RDC ou à autre membre de l'Unité de Coordination du Consortium si indiqué par écrit par le Directeur.

7. Délais et niveau d'engagement

D'une manière estimative, le chronogramme de la consultance est le suivant :

Activités	Sept. 2017	Oct. 2017	Nov. 2017	Déc. 2017	Jan. 2017	Fév. 2018	Mar.	Avr. 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juill. 2018
a) Diagnostics dans 6 ETD	X										
b) Rapport d'évaluation + plan de formation	X										
c) Formation essentielle 6 ETD		X	X	X							
d) Outil de planification financière		X	X								
e) Formation avancée 1-2 ETD				X	X						
f) Plans financiers 1-2 ETD						X	X				

Activités	Sept 2017	Oct. 2017	Nov. 2017	Déc. 2017	Jan. 2017	Fév. 2018	Mar.	Avr. 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juill. 2018
g) Rapport fin formation et recommandations							X				
h) Séances de recyclage 6 ETD								X			
i) Evaluation finale dans 6 ETD									X		
j) Rapport final										X	X

D'une manière estimative, la charge de travail est la suivante :

- 1 consultant senior pour 50 jours au total (5 jours par mois en moyenne, sur 10 mois) ;
- 2 consultants/formateurs pour 100 jours au total (10 jours par mois en moyenne, sur 10 mois) ;
- Environ 60% de l'engagement est sur le terrain (voir section 4 en haut) ;
- Autour de 8 visites terrain par consultant/formateur (certaines visites sont conjointes, d'autres individuelles).

8. Format de la proposition

La proposition de consultance doit inclure le suivant :

- Un bref profil de l'organisation, indiquant :
 - un bref historique de l'organisation,
 - le statut légal en RDC et/ou ailleurs,
 - les projets récemment complétés dans le domaine,
 - et toute autre information jugée appropriée ;
- Le CV des membres de l'équipe proposée pour le projet (au moins le consultant senior) ;
- La méthodologie et le chronogramme de mise en œuvre ;
- An annexe, le rapport final d'un projet récemment exécuté dans un domaine pareil.

Excluant l'annexe, dans son ensemble la proposition ne doit pas dépasser les 20 pages.

La proposition financière de la consultance doit être répartie comme suit :

Activité	Quantité	Unité	Durée	Unité	Prix unitaire (US\$)	Prix total (US\$)
Diagnostic local dans toutes les ETD	6	ETD	1	Diagnostic		
Session de formation de base avec toutes les ETD	6	ETD	2	Session		
Développement de plans EHA locaux dans les ETD sélectionnées	2	ETD	1	Plan		
Session de rattrapage avec toutes les ETD	6	ETD	1	Session		
Evaluation finale dans toutes les ETD	6	ETD	1	Session		
Consultant « senior »	1	Personne	50	Jour		
Consultant / formateur	2	Personne	100	Jour		
Per-diem pour les jours sur le terrain (forfait)						
Logement pour les jours sur le terrain (forfait)						
TOTAL GENERAL (US\$)						
<p>Note1 : Si nécessaire, le consultant peut introduire des modifications ou des ajouts au modèle de budget ci-dessus, en ligne avec la méthodologie et chronogramme de mise en œuvre proposés.</p> <p>Note2 : Les billets d'avion pour les déplacements en RDC (et éventuellement en international) seront fournis directement par Concern.</p>						

Veillez envoyer votre expression d'intérêt à emily.bradley@concern.net dans le 4 août 2017, en précisant votre disponibilité en fonction du calendrier estimatif indiqué dans ce document.